



## COMPTE-RENDU DU CTL DU 21 JUILLET 2020

Alors même que notre directeur nous a convoqué pour nous parler de la parfaite réussite de son plan de reprise, incluant le retour des agents dans le parfait respect des distanciations sociales, le CTL s'est tenu en présence de 20 personnes dans une salle limitée à 17 !

Vous trouverez en pièce-jointe la déclaration liminaire de l'intersyndicale CFDT-SOLIDAIRES-FO-CGT (cf. annexe 1).

Bien qu'ayant exprimé une réponse favorable à la demande de l'intersyndicale, le président a poursuivi la séance en déroulant l'ordre du jour tel qu'il était présenté dans les convocations.

### **I) Approbation des procès-verbaux (pour avis)**

Les représentants FO ont voté pour les procès-verbaux des 14 et 28 janvier et du 3 mars 2020. N'ayant pas participé au CTL du 13 mars 2020, nous n'avons pas à nous prononcer.

### **II) Bilan des visites de services par la direction, bilan de la reprise d'activité et perspectives NRP**

A l'initiative des représentants FO, l'intersyndicale CFDT-SOLIDAIRES-FO-CGT a présenté une déclaration en préambule de ces points pour information (cf. annexe 2).

Le directeur ne veut pas dialoguer avec les représentants des personnels avant de discuter avec les agents.

Il ne respecte pas les règles de consultation et de confidentialité d'une instance officielle.

Il fait depuis trop longtemps du monologue social pour la forme.

À la fin de cette déclaration, les représentants SOLIDAIRES-FO-CGT ont quitté la séance.

Les représentants CFDT, partenaires de cette déclaration, ont souhaité rester dans la salle pour pouvoir évoquer avec la direction les questions diverses qu'ils avaient demandé d'ajouter à l'ordre du jour (création du SDIF et emploi des cadres A au service du Domaine).

Ils nous avaient informés en amont et nous comprenons leur décision.

Le secrétaire départemental CFDT a répété que son organisation était en parfait accord avec la déclaration et qu'elle ne participerait pas aux échanges sur ces points pour information et il a symboliquement porté un masque présentant une bouche cousue.

### **III) Questions diverses**

Dans la logique d'une bonne entente intersyndicale, les représentants CFDT nous ont transmis les informations qu'ils avaient eues lors des questions diverses, nous les en remercions.

#### **A) Déménagement du PCE et de le BDV de Colmar**

Les agents de ces services ont été informés le 29 juin, lors de la venue du directeur, qu'ils allaient déménager de la cité vers le site MILUPA fin octobre.

A priori les conditions d'installation seront très bonnes et on s'en réjouit pour les collègues.

Sur ce point, on ne vous cache pas qu'on ne regrette absolument pas d'avoir quitté la séance.

Non seulement, on avait les infos grâce à notre réseau mais c'est une parfaite illustration de la conception du dialogue social par notre directeur :

- ce déménagement a été négocié par la direction il y a six mois ;
- les agents ont été informés en direct la veille de l'envoi des convocations au CTL soit plus de trois semaines avant que les représentants aient l'information ;
- le déménagement devra faire l'objet d'un vote en CTL (le CHSCT n'a plus à être obligatoirement consulté) avant sa réalisation, ce qui laisse le mois de septembre... Mais on ne doute pas que le directeur ne verra aucun problème à nous consulter pour avis a posteriori vu que dans sa grande bonté il nous a déjà informés...

## B) Le SDIF

La centrale a enfin donné son feu vert pour la création de ce nouveau service.

En pratique, ça n'apporte rien, le service des RH ayant prévu les mouvements par des demandes de mutations anticipées en prévision de régularisation dès l'officialisation de la création.

Là encore, aucun regret d'être parti !

## C) Les travaux à Dollfus

Les travaux avancent comme prévu !

D'ici fin août, le service comptable et dépense de la trésorerie Mulhouse Municipale devraient être installés au RDC et les bureaux qu'ils libéreront au deuxième étage seront attribués au PCRFP qui va accueillir les cellules CSP.

Bon, toujours pas d'élément nouveau qui nous ferait culpabiliser d'être parti !

Surtout que cette parfaite installation risque d'être quelque peu modifiée par l'arrivée future de la trésorerie de Saint Louis. En même temps, il faut dire qu'on ne connaissait pas le calendrier du futur NRP que la crise sanitaire a mis en stand-by... Enfin... Nous, représentants du personnel on ne savait pas... Mais, le directeur ?? La BLIC ?? Non !! On n'ose imaginer que notre direction se soit lancée dans d'aussi gros travaux alors qu'elle savait déjà qu'il faudrait rebattre les cartes pour accueillir de nouveaux agents... Le directeur n'est pas bon en dialogue social mais c'est le numéro 1 pour l'organisation et le bon sens !

## D) L'effectif en agent A du service du Domaine

Le directeur ne remplace pas les collègues qui partent à la retraite alors qu'il s'était engagé à être vigilant à la situation de ce service.

L'explication tient au fait que la dématérialisation va tout arranger, que l'équipe de renfort (non formée aux métiers du domaine) va assurer et que de toute façon le service est « surstaffé » : l'IDIV adjoint pourra faire le job !

Bein... On n'est toujours pas mécontent de ne pas être resté...

Le directeur qui ne tient pas ses promesses, qui ne connaît pas la matière et les spécificités des services de son département, ni son obligation de pourvoir aux postes d'évaluateurs contingentés par la Direction de l'immobilier, non vraiment, pour les représentants FO : rien de nouveau !!

## E) Généralisation du paiement de proximité

A compter du 28/07/2020, 43 bureaux de tabac labellisés pourront percevoir des produits locaux et fiscaux, inférieurs à 300 € en numéraire ou par CB, à partir de QR-codes.

Le flux de paiement devrait au mieux arriver le lendemain dans les services.

La question du paiement fractionné n'a pas été tranchée.

On est définitivement convaincu du bien-fondé de notre départ.

Non seulement notre directeur refuse tout échange avec nous sur ce qui va arriver aux agents de la DDFIP mais pire, à l'image de ce dernier point, il semble chercher une adhésion de la part des représentants des personnels à ce qui est une perte de nos missions donc de nos postes...